



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS

— 35 ans d'engagement —

Marie-Claude Côté, Directrice générale
Stéphanie Béland, coordonnatrice aux points de services, programmes, projets et au
déploiement du tribunal spécialisé

Législation entourant l'aide aux personnes victimes

- Adoption de la loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels en 1988 qui reconnaît les droits aux victimes d'actes criminels :
 - Indemnisation : victimes directes de certains crimes contre la personne
 - Aide et soutien : Victimes, proches et témoins
 - Information
- 1988 - Le gouvernement fédéral met de l'avant sa propre Déclaration sur les principes fondamentaux de justice relatifs aux personnes victimes de la criminalité. Celle-ci sera révisée en 2003. Finalement, elle deviendra la charte canadienne des droits des victimes en 2015.
- 1988 - Création des premiers Centres d'aide aux victimes d'actes criminels, CAVAC de Laval 1991.
- 2021- Adoption nouvelle loi sur l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles (LAPVIC)






Droits des personnes victimes découlant des lois

- Droit à la protection: Mesures visant à faciliter le témoignage
- Droit au dédommagement: Ordonnance de dédommagement
- Droit à la participation: Que son point de vue soit pris en considération, déclaration de la victime
- Droit à l'information: droits et recours, son rôle, sa participation, l'état d'avancement et l'issue du processus judiciaire, connaître l'existence de services
- Droit d'obtenir des services d'aide et d'assistance



MISSION DES CAVAC



Services d'intervention psychosociale, post-traumatique et d'accompagnement dans le processus judiciaire:

à toute personne victime d'une infraction
criminelle
à ses proches et
aux témoins d'un crime

Services de CAVAC



Services pour

Victimes d'actes criminels



Parents des victimes



Témoins d'actes criminels

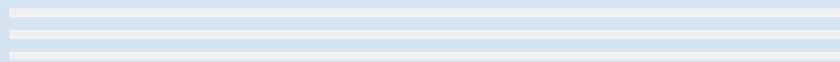


Membres de la communauté

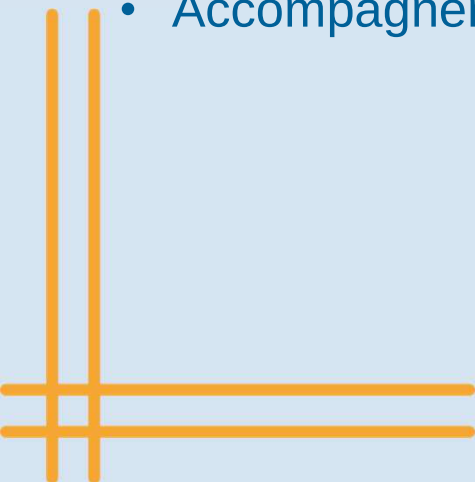


L'intervention dans les Palais de justice

Palais de justice | Tribunal de la jeunesse | Cour municipale



- Accueil dans un environnement sécuritaire au palais de justice de Laval;
- Intervention situationnelle en lien avec l'assignation à la Cour;
- Information sur le processus judiciaire, les conditions de mise en liberté, la sentence, les termes utilisés à la Cour
- Rencontres avec les PPCP ou l'enquêteur au besoin ;
- Accompagnement lors du témoignage.



Programmes de préparation à rendre témoignage

Programme enfant témoin/Programme témoin vulnérable

Objectifs

Rendre le témoignage moins anxiogène

Éviter une victimisation secondaire. Réduire les préjudices

Mieux informer, préparer, accompagner les témoins vulnérables

Favoriser les bonnes pratiques, et ainsi contribuer au bien-être des témoins

Aider les témoins vulnérables à se sentir confiants et à surmonter leurs craintes face au témoignage

Les composantes de la préparation au témoignage

Aborder les craintes, les attentes des personnes victimes

Donner de l'information sur le processus judiciaire

Adopter une approche exempte de coaching

Choisir les mises en situation

Présenter et pratiquer les compétences



Tribunal spécialisé en contexte de violence sexuelle et de violence conjugale

4 piliers au projet

- Formation
- L'accompagnement des personnes victimes
- Création d'une division spécialisée en matière de VC et VS
- Aménagement dans les palais de justice



Rôle des CAVACs :

- Création d'un nouveau rôle : Intervenant.e sociojudiciaire de liaison (ISL)
- Soutien vertical par l'ISL en parallèle à la poursuite verticale.
- Arrimage des services pour les personnes victimes dans le processus judiciaire.
- Rencontre systématique de toutes les personnes victimes de violence conjugale au début du processus judiciaire.
- Réévaluation du risque en continu
- Introduction du rôle d'intervenant.e.s responsables du chien d'assistance judiciaire

Sophie Beauchamp et Voltigeur, chien
d'assistance judiciaire





1-866-LECAVAC (532-2822)
Laval: 450-688-4581



www.cavac.qc.ca



Pour parler avec un.e intervenant.e, pour
obtenir de l'information et pour connaître les
services adaptées à la clientèle.

Pour nous
contacter